الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX PRÉSENTE SON GUIDE PRATIQUE RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LBC&FT).

Rabat le 4 décembre 2019 - L'AMMC a organisé dans ses locaux, ce mercredi 4 décembre, en présence de l'Unité de Traitement du Renseignement Financier (UTRF), et dans le prolongement du protocole d'accord signé entre les deux institutions en juin 2019, un workshop destiné aux dirigeants des intervenants du marché des capitaux, pour présenter son guide pratique relatif à LBC&FT.

Ce guide s'inscrit dans le cadre du déploiement de la feuille de route élaborée par l'AMMC en vue de sensibiliser et d'accompagner les intervenants du marché des capitaux pour l'implémentation efficace des obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Il présente d'une manière didactique les exigences légales et réglementaires incombant aux personnes assujetties afin de les prémunir contre toute exploitation à des fins de BC&FT.

Dans son allocution d'ouverture, Madame Nezha HAYAT, Présidente de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, a rappelé le contexte et les enjeux de la LBC&FT à l'échelle nationale et a exposé, par la même occasion, les grands axes de la stratégie de l'AMMC en la matière. « *L'édition de ce guide s'inscrit dans le cadre de la démarche de sensibilisation par l'AMMC des opérateurs du marché pour une bonne compréhension des règles et des risques associés aux questions du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme* », poursuit Madame Nezha HAYAT.

Monsieur Jawhar NFISSI, Président de l'Unité de Traitement du Renseignement Financier (UTRF), a, quant à lui, mis en exergue les efforts engagés par le Royaume dans le domaine de la LBC&FT et notamment le rôle central de l'Unité dans ce processus et ce, en coordination avec les instances nationales et internationales.

Cet événement a également été l'occasion de revenir sur les thématiques liées à la relation entre les assujettis de l'AMMC et l'UTRF ainsi que les obligations et responsabilités des assujettis en matière de LBC&FT.

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)
L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.
www.ammc.ma

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Dania BOUHLAL
Chef Département Communication,
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
Tél: +212 5 37 68 89 15 - Gsm: +212 7 07 29 19 31 - Fax: +212 5 37 68 89 46 |
dania.bouhlal@ammc.ma

www.ammc.ma | @ammc_news | /ammc